



Dieppe



Les infos Dieppoises du 20 février 2024



518 mots

Carte scolaire : qui gagne et qui perd des classes ?

La carte scolaire 2024 a été validée jeudi 15 février par le conseil départemental de l'Éducation nationale. Des fermetures de classes ont été finalement annulées à Dieppe, mais pas toutes. On fait le point des circonscriptions dieppoises et alentour.

Cette carte scolaire 2024 va faire des heureux et des malheureux. Jeudi 15 février, elle a été validée par le CDEN, le conseil départemental de l'Éducation nationale. Pour Dieppe, quelques classes sont ainsi sauvées, d'après le communiqué de presse de la Ville de Dieppe.

Des écoles en réseau d'éducation prioritaire épargnées

À Dieppe, les écoles en réseau d'éducation prioritaire, Paul-Bert, Paul-Langevin et Desceliers-Fénelon ont sauvé leurs classes. Tout comme l'école Sonia-Delaunay, qui n'entre pas dans ce dispositif.

Pour rappel, le 8 février, une opération « écoles mortes » avait été organisée dans plusieurs écoles, dont Delaunay et Langevin. En fin de journée, parents, professeurs et élèves s'étaient réunis sur la place Henri-Dunant pour manifester leur opposition aux fermetures de classes.

De nouvelles mobilisations avaient eu lieu, samedi 10 février, sur le pont Ango. Puis, mardi 13 février, des chaînes humaines avaient été organisées pour les écoles Paul-Bert, Paul-Langevin et Sonia-Delaunay.

De plus, le maire Nicolas Langlois et le député Sébastien Jumel avaient adressé un courrier le 7 février à la DASEN, la direction académique de l'Éducation nationale. Ils demandaient à ce que la carte scolaire puisse être revue.

Avec ces classes sauvées, le maire souligne que « **c'est une première manche que viennent de gagner les syndicats enseignants, les parents d'élèves et les élus. Mais je reste vigilant jusqu'aux derniers arbitrages de juin prochain** ».

Sébastien Jumel, lui, évoque une « **belle avancée pour Dieppe, résultat d'une mobilisation unitaire exemplaire** ». Il affiche « **sa détermination à ce que les collèges, lycées et les écoles rurales ne soient pas oubliés** ».

Isabelle Riaoul, secrétaire départementale du syndicat FSU 76 SNUipp, déclare être « **très contente** ». « **Nous avons récupéré quatre classes du réseau d'éducation prioritaire à Dieppe** ».

C'était vraiment important et on pense que c'est lié aux mobilisations. »

Les fermetures en école maternelle

Malheureusement, plusieurs fermetures de classe en école maternelle ont été annoncées à l'issue du conseil départemental de l'Éducation nationale. À Dieppe, les écoles Marie-Curie, Elsa-Triolet, Broglie, Valentin-Feldman en grande section et l'école Blainville sont concernées.

Les fermetures en école primaire

Pour la circonscription Dieppe Est, une fermeture de classe est prévue à Envermeu.

Pour la circonscription Dieppe Ouest, le regroupement pédagogique intercommunal Belleville-en-Caux/Calleville-les-Deux-Eglises va connaître deux fermetures de classe à Calleville.

Sur la circonscription de Saint-Valery-en-Caux, le RPI Greuville/Gruchet-Saint-Siméon enregistre une fermeture de classe à Greuville. C'est aussi le cas du RPI de Bacqueville-en-Caux.

Une ouverture en école maternelle

Une ouverture de classe est prévue pour l'école Michel-Langevin à Neuville-lès-Dieppe en petite et moyenne sections.

Les ouvertures en école primaire

Enfin, plusieurs ouvertures de classe en école primaire sont prévues. Pour la circonscription Dieppe Est, l'école primaire de Berneval-le-Grand va récupérer une classe.

Au niveau de Dieppe Ouest, l'école Jules-Ferry, à Dieppe, gagnera une classe de CP-CE1.

Le RPI de Martigny-Aubermesnil-Beaumais va gagner une classe, tout comme celui de Tôtes.

Maxime Cartier



Dans la région de Dieppe, plusieurs fermetures de classe sont prévues pour la prochaine rentrée scolaire.
(© Archives)